

ASSOCIATION FONCIERE DE HAGENBACH

Mairie
46 rue de Delle
Hagenbach
68210

PROCES-VERBAL DE LA 52^e REUNION

DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE

Sur convocation de son président, le bureau de l'Association Foncière s'est réuni en Mairie le

10 mars 2016 à 20 heures 30

Sont présents, sous la Présidence de M. Claude MARTIN, Président de l'A.F.H. :

- **TITULAIRES** : MM. Georges ZINK, Hubert REIN, Guy BACH, Maire,
- **SUPPLEANTS** : M. René MEYER, Pierre MARX, Frédéric ZINK, Philippe MARTIN,

Assiste également :

- M. Jean-Jacques GEBEL, secrétaire

Sont excusés :

- M. le délégué de la DDA
- M. le Percepteur de Dannemarie
- MM. Raymond GOEPFERT, Philippe REIN,

Absent : Thierry MARX

L'ORDRE DU JOUR

1. Lecture du PV de la dernière réunion
2. Approbation des comptes de gestion et administratif.
3. Budget.
4. Travaux exécutés.
5. Travaux à exécuter.
6. Divers.

1.- PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION

Le procès-verbal de la réunion du Bureau du 23 avril 2015 n'appelle pas d'observation et est adopté.

2.- COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2015

Les comptes, accusant un excédent de fonctionnement de 5 396.22 € et un excédent en investissement de 0 ,10 € soit un résultat cumulé de 5 396.22 € sont approuvés par le bureau.

4.- BUDGET 2016

- 3.1- L'indemnité de secrétariat est fixée à 350.00 €
- 3.2- Le taux de cotisation est de 10 € par hectare.
La recette totale du rôle sera d'environ 2 800.00 €
- 3.3- Un crédit de 7 276.37 € est disponible pour l'entretien.
- 3.4- Le budget est voté en équilibre de recettes et de dépenses à :
- section de fonctionnement : 8 196.37 €
- section d'investissement : 0.10 €
- 3.5- La location d'un tracteur est fixée à 25 € de l'heure
- 3.6- Le taux de cotisation est fixé à 10 € par hectare pour 2016 et 2017.

5.- AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2015

- . excédent cumulé à affecter : 5 396.22 €
. affectation en réserve R 1068 en investissement : 0.00 €
. report en fonctionnement en R 002 : 5 396.22 €

6.- TRAVAUX EXECUTES et EN COURS

- Curage de divers fossés pour 1 025.40 € ttc
- Broyage, dessouchage et curage du « Zwerchbach » pour 840.00 € TTC

7.- TRAVAUX A EXECUTER

- A prévoir suivant les besoins

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance.

Hagenbach, le 10 mars 2016
Le Président :